

31/01/2019 : Renforcer le dialogue politique entre l'UE et les Pays et territoires d'outre-mer – Maurice Ponga (LR, PPE, Fr)

Les eurodéputés réunis en mini session plénière ont adopté, à une large majorité (566 pour, 40 contre et 41 abstentions), le rapport de Maurice Ponga sur le nouveau cadre juridique qui gouvernera les relations entre l'Union européenne et les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) dès 2021.

Ardent défenseur de la création d'un instrument spécifique pour les PTOM, l'eurodéputé du Pacifique s'est dit « satisfait de la proposition de la Commission de créer ce nouvel instrument.

« Néanmoins, j'ai souhaité amender la proposition de la Commission afin d'augmenter le budget à 669 millions – à la place de 500 millions proposés et revoir la répartition des enveloppes entre PTOM afin d'avoir pour chacun d'eux une enveloppe qui réponde aux défis à relever.

Nous avons également renforcé le dialogue politique entre l'UE et les PTOM afin d'impliquer ces territoires dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de l'UE dans le Pacifique et la Caraïbe », a-t-il ajouté.

« Enfin, nous avons facilité l'accès aux programmes européens » a conclu Maurice Ponga.